RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 06652
Numéro SIREN : 335 060 307
Nom ou dénomination : 01 CONTROLE

Ce dépôt a été enregistré le 05/06/2023 sous le numéro de dépôt 28066

01 CONTROLE
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 250.848 euros
Siège Social : 106, avenue Philippe Auguste
75011 PARIS

335 060 307 RCS PARIS

Greffe du tribunal de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :
08 JUIN 2023
Sous le N° :
28066

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE de PARIS
30 MAI 2023
SERVICE CORRESPONDANCE

DECISION DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 4 AVRIL 2023

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

✓ **DEUXIEME DECISION**

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 199.623,82 euros en totalité au compte « Autres réserves ».

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

Pour copie certifiée conforme,
Madame Carole TAVERNIER MULAS
LE PRESIDENT

01 CONTROLE SAS

106 avenue Philippe Auguste

75011 PARIS

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2022

	Pages
- *Bilan actif-passif*	*1 et 2*
- *Compte de résultat*	*3 et 4*
- *Annexe*	*5 à 14*

Certifié conforme à l'original

75011 PARIS

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	401 940	401 770	171	3 613	3 442-	95.28-
	Fonds commercial (1)	22 410		22 410	22 410		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	519 452	474 590	44 862	71 438	26 576-	37.20-
	Autres immobilisations corporelles	55 229	55 229				
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	7 236		7 236	7 399	164-	2.21-
	Total II	1 006 268	931 589	74 679	104 860	30 181-	28.78-
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services	45 030		45 030	36 223	8 807	24.31
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	676 237	27 275	648 962	725 889	76 927-	10.60-
	Autres créances	537 951		537 951	290 433	247 518	85.22
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	400 717		400 717	443 473	42 756-	9.64-
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	2 982		2 982	14 024	11 042-	78.74-
	Total III	1 662 918	27 275	1 635 643	1 510 043	125 600	8.32
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 669 186	958 864	1 710 322	1 614 903	95 419	5.91

(1) Dont droit au bail 0-
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an 36 772

Dossier N° 01CON en Euros

75011 PARIS

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 250 848)	250 848	250 848		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	118 937	118 937		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	25 085	25 085		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	381 160	541 673	160 513-	29.63-
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	199 624	160 513-	360 137	224.37
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	975 654	776 030	199 624	25.72
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques		93 910	93 910-	100.00-
	Provisions pour charges				
	Total III		93 910	93 910-	100.00-
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	466	413	53	12.77
	Emprunts et dettes financières diverses	13 922	2 241	11 681	521.34
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	283 724	326 770	43 046-	13.17-
	Dettes fiscales et sociales	290 282	306 386	16 104-	5.26-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	126 935	108 947	17 988	16.51
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	19 338	206	19 132	NS
	Total IV	734 668	744 963	10 295-	1.38-
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 710 322	1 614 903	95 419	5.91
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	734 668	744 963		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2021 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	2 549 581		2 549 581	2 578 984	29 403-	1.14-
Chiffre d'affaires NET	2 549 581		2 549 581	2 578 984	29 403-	1.14-
Production stockée			8 807	12 271	3 464-	28.23-
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			97 408		97 408	
Autres produits			13 982	9 382	4 600	49.03
Total des Produits d'exploitation (I)			2 669 779	2 600 637	69 141	2.66
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			56	5 912-	5 969	100.95
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			1 424 981	1 481 335	56 354-	3.80-
Impôts, taxes et versements assimilés			8 544	35 951	27 407-	76.23-
Salaires et traitements			642 615	799 749	157 133-	19.65-
Charges sociales			264 568	315 945	51 377-	16.26-
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			32 879	45 476	12 597-	27.70-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				7 819	7 819-	100.00-
Dotations aux provisions						
Autres charges			84 116	83 409	707	0.85
Total des Charges d'exploitation (II)			2 457 760	2 763 771	306 011-	11.07-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			212 018	163 134-	375 152	229.97
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

75011 PARIS

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	1 209	88	1 121	NS
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 023	966	57	5.85
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	2 232	1 054	1 178	111.72
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	16	0	16	NS
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	16	0	16	NS
2. Résultat financier (V-VI)	2 216	1 054	1 162	110.21
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	214 234	162 080	376 314	232.18
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	480	1 567	1 087-	69.36-
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	480	1 567	1 087-	69.36-
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	925		925	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 500		2 500	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	3 425		3 425	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	2 945-	1 567	4 512-	287.96-
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	11 665		11 665	
Total des produits (I+III+V+VII)	2 672 491	2 603 258	69 232	2.66
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 472 867	2 763 771	290 904-	10.53-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	199 624	160 513-	360 137	224.37

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées	1 209	88
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées		0

Dossier N° 01CON en Euros.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 710 321.61 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 549 581.21 Euros et dégageant un bénéfice de 199 623.82 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Tandis que les exercices précédents avaient été marqués par l'épidémie de Covid-19, l'exercice clos le 31 décembre 2022 a quant à lui été impacté à la fois par les suites de cette épidémie et par les opérations militaires en Ukraine commencées en février 2022, ce qui a généré une forte inflation touchant tous les secteurs de l'économie.

Au niveau de notre société, ces évènements n'ont pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise.

Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir. Toutefois les premières analyses conduisent à l'absence de difficultés financières majeures et ne remettent pas en cause le principe de continuité d'exploitation à douze mois.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Intégration Fiscale

Suite à la prise de contrôle à plus de 95% de la société GROUPE BATISANTE par la société BAI courant 2022, le groupe d'intégration fiscale dont la société GROUPE BATISANTE était la société mère intégrante, cesse au 31/12/2022.
Un nouveau groupe d'intégration fiscale a été créé à compter du 1/01/2023 dont la société BAI est la société mère intégrante.
Ainsi la société 01 CONTROLE sort de l'intégration fiscale au 31/12/2022 et a opté début 2023 pour devenir membre du nouveau groupe fiscal.

Impact des opérations militaires en Ukraine

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2022 ont été arrêtés sans aucun ajustement liés aux opérations militaires en Ukraine

Les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les " covenants " bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Consolidation

Les comptes de la société 01 CONTROLE SAS sont consolidés selon la méthode de l'Intégration Globale dans les comptes du GROUPE BATISANTE.

Intégration fiscale

La société 01 CONTROLE SAS est détenue à 100% par la société GROUPE BATISANTE SAS.
Le groupe fiscal a été constitué le 01/01/2007 et est composé au 31/12/2022 des sociétés : GROUPE BATISANTE SAS, 01 CONTROLE SAS, CHRISTAL SAS, DEP SAS, ETB ASCENCEURS SAS, SAGEX SAS, BATISANTE Nord SAS,

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

VOLT'AIR SAS, TOPICS SAS, BATISANTE Sud SAS, SDDS SAS, AVOND SAS, GRE SAS, GRH SAS et GRI SAS.

Il est précisé que les société SDDS SAS, AVOND SAS, GRE SAS, GRH SAS et GRI SAS sont devenues membre du groupe intégré au 1/01/2022.

Conformément à la convention d'intégration fiscale :
- les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées (filiales et mère) comme en l'absence d'intégration fiscale; cette charge est donc calculée sur leur résultat fiscal propre après imputation de tous les déficits antérieurs.
- la charge ou l'économie d'impôt que la société mère doit supporter résulte d'une différence entre l'impôt groupe et la somme des charges d'impôt des filiales, calculées conformément aux règles de droit commun.
- les économies d'impôt réalisées par le groupe, liées aux déficits sont conservées chez la société mère et sont considérées comme un gain immédiat de l'exercice; l'exercice où les filiales redeviendront bénéficiaires, la société mère supportera alors la charge d'impôt.

L'impôt sur les bénéfices concerne uniquement la charge d'impôt de l'exercice.

Participation des salariés
La société fait partie d'une Unité Economique Sociale (UES) de plus de 50 salariés qui à ce titre à l'obligation de mettre en place un accord de participation.
La participation des salariés est calculée au niveau du résultat individuel de la société et sur la base de la formule légale de calcul.
Au 31/12/2022, pas de participation à verser.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

75011 PARIS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	424 350		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	516 591		2 861
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	55 229		
TOTAL	571 821		2 861
Prêts, autres immobilisations financières	7 399		16
TOTAL	7 399		16
TOTAL GENERAL	1 003 570		2 877

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			424 350	424 350
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			519 452	519 452
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			55 229	55 229
TOTAL			574 682	574 682
Prêts, autres immobilisations financières		180	7 236	7 236
TOTAL		180	7 236	7 236
TOTAL GENERAL		180	1 006 268	1 006 268

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	398 328	3 442		401 770
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	445 153	29 437		474 590
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	55 229			55 229
TOTAL	500 383	29 437		529 819
TOTAL GENERAL	898 710	32 879		931 589

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	3 442				
Instal.techniques matériel outillage indus.	29 437				
TOTAL	29 437				
TOTAL GENERAL	32 879				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	93 910		93 910		
TOTAL	93 910		93 910		

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	30 773		3 498		27 275
TOTAL	30 773		3 498		27 275
TOTAL GENERAL	124 683		97 408		27 275
Dont dotations et reprises d'exploitation			97 408		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	7 236	0	7 236
Clients douteux ou litigieux	36 772		36 772
Autres créances clients	639 465	639 465	
Personnel et comptes rattachés	7 891	7 891	
Taxe sur la valeur ajoutée	46 307	46 307	
Groupe et associés	483 753	483 753	
Charges constatées d'avance	2 982	2 982	
TOTAL	1 224 406	1 180 398	44 008

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	466	466		
Emprunts et dettes financières divers	2 257	2 257		
Fournisseurs et comptes rattachés	283 724	283 724		
Personnel et comptes rattachés	75 871	75 871		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	54 076	54 076		
Taxe sur la valeur ajoutée	155 085	155 085		
Autres impôts taxes et assimilés	5 251	5 251		
Groupe et associés	11 665	11 665		
Autres dettes	126 935	126 935		
Produits constatés d'avance	19 338	19 338		
TOTAL	734 668	734 668		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	16.0000	15 678			15 678

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds commercial	22 410			22 410	
Total	22 410			22 410	

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels	401 940	99.90

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.
Aucun amortissement dérogatoire n'est comptabilisé, les amortissements fiscaux correspondent aux amortissements comptables.
Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériels et outillages	Dégressif et Linéaires	4 à 15 ans
Installations techniques	Linéaire	4 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	2 à 4 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 10 ans
Logiciel	Linéaire	3 ans

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Le stock des encours de production est valorisé au coût de production comprenant les consommationset les charges directes de production.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Suite à la mise en place par le groupe d'un outil de relance client individualisé, les créances clients sont dépréciés depuis le 1/1/2018 suivant cinq catégories, à savoir :
- ADJ : 90%
- CFE REDRESST/LIQUIDATION : 90%
- CFE CTX : 90%
- ADB < 2 ans : 67%
- ADB > 2 ans : 90%

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	262
Autres créances	1 208
Disponibilités	139
Total	1 609

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	466
Emprunts et dettes financières diverses	23
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	106 935
Dettes fiscales et sociales	104 551
Total	211 975

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	2 982
Total	2 982
Produits constatés d'avance	**Montant**
Produits d'exploitation	19 338
Total	19 338

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Prestations services	2 514 285
Produits activités annexes	35 295
Total	2 549 580

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	4
Employés	12
Total	16

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 7.279 euros, décomposés de la manière suivante :
- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 7.279 €
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : Néant

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Nantissement de titres
les titres de la société avaient été nantis au profit du pool bancaire le 09/01/2017.
Suite au remboursement de la dette financière, le nantissement a été levé.

Engagements reçus

Néant

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La méthode préférentielle prévue par le règlement 00-05 du CRC est appliquée par le Groupe BATISANTE.

Le montant des engagements en matière de pensions, de compléments de retraite, d'indemnités et d'allocations en raison du départ à la retraite des membres du personnel fait l'objet d'un calcul actuariel.

Ces engagements sont calculés selon la méthode rétrospective appliquée sur la totalité du personnel, en tenant compte des dispositions prévues par les conventions collectives, d'hypothèses actuarielles, de turnover, d'inflation et d'actualisation.

Les hypothèses de calcul retenues sont :
- Age de départ : départ Volontaire lorsque le salarié peut bénéficier de sa retraite à taux plein
- Taux de Turnover : entre 0% et 13%
- Taux d'actualisation: 3.77%
- Taux d'inflation: 2%.

Les engagements de retraite au 31/12/2022 ont été estimés selon cette méthode à 61.609 €.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée dans les comptes sociaux au titre de cet exercice.

Accroissements et allègements dette future d'impôt

(PCG Art. 831-2/19, Art. 832-12 et Art. 832-13)

Néant

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
GROUPE BATISANTE	SAS	113634276	9 RUE EDMOND MICHELET NEUILLY PLAISANCE

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Annulation chq +1 an	480	771800
Total	480	
Charges exceptionnelles		
- Indemnité Art 700	2 500	678000
- Penalité amendes	925	671200
Total	3 425	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Néant

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	5
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	5
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	6
Permanence ou changement de méthodes	6
Informations générales complémentaires	6
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	8
Etat des amortissements	8
Etat des provisions	9
Etat des échéances des créances et des dettes	9
Composition du capital social	10
Fonds commercial	10
Autres immobilisations incorporelles	10
Evaluation des immobilisations corporelles	10
Evaluation des amortissements	10
Evaluation des matières et marchandises	11
Dépréciation des stocks et en cours	11
Evaluation des créances et des dettes	11
Dépréciation des créances	11
Produits à recevoir	11
Charges à payer	12
Charges et produits constatés d'avance	12
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation du chiffre d'affaires	12
Rémunération des dirigeants	12
Ventilation de l'effectif moyen	12
Honoraires des commissaires aux comptes	13
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	13
Engagement en matière de pensions et retraites	13
Accroissement ou allègement de charges fiscales futures	14
Identité des sociétés mères consolidant les comptes	14

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

SOMMAIRE

page

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Produits et charges exceptionnels 14
Transferts de charges 14

NA = Non Applicable NS = Non significative

VACHON ET ASSOCIES

01 CONTROLE SASU
106, avenue Philippe Auguste
75011 PARIS

- :- :- :- :- :

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

- :- :- :- :- :

1/3, RUE LULLI - 75002 PARIS - TEL. 01.44.91.62.62- FAX 01.44.91.62.61
SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES - MEMBRE DE L'ORDRE REGIONAL DE PARIS ET DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE PARIS -SAS AU CAPITAL DE 200 000 EUROS - RCS PARIS B 394 348 155

VACHON ET ASSOCIES

01 CONTROLE SASU
106, avenue Philippe Auguste
75011 PARIS

- :- :- :- :- :

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

- :- :- :- :- :

A l'Associé Unique de la société **01 CONTROLE**,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Associé Unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **01 CONTROLE** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

- **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

- **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des Articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé Unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du Code de Commerce.

En application de l'Article R. 232-1, al. 1 du Code de Commerce, nous vous signalons que les comptes annuels et le rapport de gestion ne nous ont pas été communiqués dans les délais impartis, ne nous permettant pas de réaliser nos diligences et d'émettre nos rapports dans le délai prévu par les statuts.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Une description des responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels figure en annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Une description détaillée des responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris, le 3 avril 2023

Le Commissaire aux Comptes
VACHON ET ASSOCIES
Représenté par

Bertrand **VACHON**

Associé Gérant

01 CONTROLE SAS

- :- :- :- :- :

ANNEXE AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

- :- :- :- :- :

DESCRIPTION DES RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

DESCRIPTION DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	401 940	401 770	171	3 613	3 442-	95.28-
	Fonds commercial (1)	22 410		22 410	22 410		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	519 452	474 590	44 862	71 438	26 576-	37.20-
	Autres immobilisations corporelles	55 229	55 229				
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	7 236		7 236	7 399	164-	2.21-
	Total II	1 006 268	931 589	74 679	104 860	30 181-	28.78-
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières. approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services	45 030		45 030	36 223	8 807	24.31
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	676 237	27 275	648 962	725 889	76 927-	10.60-
	Autres créances	537 951		537 951	290 433	247 518	85.22
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	400 717		400 717	443 473	42 756-	9.64-
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	2 982		2 982	14 024	11 042-	78.74-
	Total III	1 662 918	27 275	1 635 643	1 510 043	125 600	8.32
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 669 186	958 864	1 710 322	1 614 903	95 419	5.91

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 0-
(3) Dont à plus d'un an 36 772

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 250 848)	250 848	250 848		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	118 937	118 937		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	25 085	25 085		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	381 160	541 673	160 513-	29.63-
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	199 624	160 513-	360 137	224.37
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	975 654	776 030	199 624	25.72
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques		93 910	93 910-	100.00-
	Provisions pour charges				
	Total III		93 910	93 910-	100.00-
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	466	413	53	12.77
	Emprunts et dettes financières diverses	13 922	2 241	11 681	521.34
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	283 724	326 770	43 046-	13.17-
	Dettes fiscales et sociales	290 282	306 386	16 104-	5.26-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	126 935	108 947	17 988	16.51
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	19 338	206	19 132	NS
	Total IV	734 668	744 963	10 295-	1.38-
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 710 322	1 614 903	95 419	5.91
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	734 668	744 963		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2021 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	2 549 581		2 549 581	2 578 984	29 403-	1.14-
Chiffre d'affaires NET	2 549 581		2 549 581	2 578 984	29 403-	1.14-
Production stockée			8 807	12 271	3 464-	28.23-
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			97 408		97 408	
Autres produits			13 982	9 382	4 600	49.03
Total des Produits d'exploitation (I)			2 669 779	2 600 637	69 141	2.66
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			56	5 912-	5 969	100.95
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			1 424 981	1 481 335	56 354-	3.80-
Impôts, taxes et versements assimilés			8 544	35 951	27 407-	76.23-
Salaires et traitements			642 615	799 749	157 133-	19.65-
Charges sociales			264 568	315 945	51 377-	16.26-
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			32 879	45 476	12 597-	27.70-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				7 819	7 819-	100.00-
Dotations aux provisions						
Autres charges			84 116	83 409	707	0.85
Total des Charges d'exploitation (II)			2 457 760	2 763 771	306 011-	11.07-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			212 018	163 134-	375 152	229.97
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	1 209	88	1 121	NS
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 023	966	57	5.85
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	2 232	1 054	1 178	111.72
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	16	0	16	NS
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	16	0	16	NS
2. Résultat financier (V-VI)	2 216	1 054	1 162	110.21
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	214 234	162 080	376 314	232.18
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	480	1 567	1 087-	69.36-
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	480	1 567	1 087-	69.36-
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	925		925	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 500		2 500	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	3 425		3 425	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	2 945-	1 567	4 512-	287.96-
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	11 665		11 665	
Total des produits (I+III+V+VII)	2 672 491	2 603 258	69 232	2.66
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 472 867	2 763 771	290 904-	10.53-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	199 624	160 513-	360 137	224.37

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liees	1 209	88
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liees		0

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 710 321.61 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 549 581.21 Euros et dégageant un bénéfice de 199 623.82 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Tandis que les exercices précédents avaient été marqués par l'épidémie de Covid-19, l'exercice clos le 31 décembre 2022 a quant à lui été impacté à la fois par les suites de cette épidémie et par les opérations militaires en Ukraine commencées en février 2022, ce qui a généré une forte inflation touchant tous les secteurs de l'économie.

Au niveau de notre société, ces évènements n'ont pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise.

Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir. Toutefois les premières analyses conduisent à l'absence de difficultés financières majeures et ne remettent pas en cause le principe de continuité d'exploitation à douze mois.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Intégration Fiscale

Suite à la prise de contrôle à plus de 95% de la société GROUPE BATISANTE par la société BAI courant 2022, le groupe d'intégration fiscale dont la société GROUPE BATISANTE était la société mère intégrante, cesse au 31/12/2022.
Un nouveau groupe d'intégration fiscale a été créé à compter du 1/01/2023 dont la société BAI est la société mère intégrante.
Ainsi la société 01 CONTROLE sort de l'intégration fiscale au 31/12/2022 et a opté début 2023 pour devenir membre du nouveau groupe fiscal.

Impact des opérations militaires en Ukraine

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2022 ont été arrêtés sans aucun ajustement liés aux opérations militaires en Ukraine

Les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les " covenants " bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Consolidation

Les comptes de la société 01 CONTROLE SAS sont consolidés selon la méthode de l'Intégration Globale dans les comptes du GROUPE BATISANTE.

Intégration fiscale

La société 01 CONTROLE SAS est détenue à 100% par la société GROUPE BATISANTE SAS.
Le groupe fiscal a été constitué le 01/01/2007 et est composé au 31/12/2022 des sociétés : GROUPE BATISANTE SAS, 01 CONTROLE SAS, CHRISTAL SAS, DEP SAS, ETB ASCENCEURS SAS, SAGEX SAS, BATISANTE Nord SAS,

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

VOLT'AIR SAS, TOPICS SAS, BATISANTE Sud SAS, SDDS SAS, AVOND SAS, GRE SAS, GRH SAS et GRI SAS.

Il est précisé que les société SDDS SAS, AVOND SAS, GRE SAS, GRH SAS et GRI SAS sont devenues membre du groupe intégré au 1/01/2022.

Conformément à la convention d'intégration fiscale :
- les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées (filiales et mère) comme en l'absence d'intégration fiscale; cette charge est donc calculée sur leur résultat fiscal propre après imputation de tous les déficits antérieurs.
- la charge ou l'économie d'impôt que la société mère doit supporter résulte d'une différence entre l'impôt groupe et la somme des charges d'impôt des filiales, calculées conformément aux règles de droit commun.
- les économies d'impôt réalisées par le groupe, liées aux déficits sont conservées chez la société mère et sont considérées comme un gain immédiat de l'exercice; l'exercice où les filiales redeviendront bénéficiaires, la société mère supportera alors la charge d'impôt.

L'impôt sur les bénéfices concerne uniquement la charge d'impôt de l'exercice.

Participation des salariés
La société fait partie d'une Unité Economique Sociale (UES) de plus de 50 salariés qui à ce titre à l'obligation de mettre en place un accord de participation.
La participation des salariés est calculée au niveau du résultat individuel de la société et sur la base de la formule légale de calcul.
Au 31/12/2022, pas de participation à verser.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	424 350		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	516 591		2 861
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	55 229		
TOTAL	571 821		2 861
Prêts, autres immobilisations financières	7 399		16
TOTAL	7 399		16
TOTAL GENERAL	1 003 570		2 877

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			424 350	424 350
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			519 452	519 452
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			55 229	55 229
TOTAL			574 682	574 682
Prêts, autres immobilisations financières		180	7 236	7 236
TOTAL		180	7 236	7 236
TOTAL GENERAL		180	1 006 268	1 006 268

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	398 328	3 442		401 770
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	445 153	29 437		474 590
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	55 229			55 229
TOTAL	500 383	29 437		529 819
TOTAL GENERAL	898 710	32 879		931 589

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	3 442				
Instal.techniques matériel outillage indus.	29 437				
TOTAL	29 437				
TOTAL GENERAL	32 879				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	93 910		93 910		
TOTAL	93 910		93 910		

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	30 773		3 498		27 275
TOTAL	30 773		3 498		27 275
TOTAL GENERAL	124 683		97 408		27 275
Dont dotations et reprises d'exploitation			97 408		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	7 236	0	7 236
Clients douteux ou litigieux	36 772		36 772
Autres créances clients	639 465	639 465	
Personnel et comptes rattachés	7 891	7 891	
Taxe sur la valeur ajoutée	46 307	46 307	
Groupe et associés	483 753	483 753	
Charges constatées d'avance	2 982	2 982	
TOTAL	1 224 406	1 180 398	44 008

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	466	466		
Emprunts et dettes financières divers	2 257	2 257		
Fournisseurs et comptes rattachés	283 724	283 724		
Personnel et comptes rattachés	75 871	75 871		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	54 076	54 076		
Taxe sur la valeur ajoutée	155 085	155 085		
Autres impôts taxes et assimilés	5 251	5 251		
Groupe et associés	11 665	11 665		
Autres dettes	126 935	126 935		
Produits constatés d'avance	19 338	19 338		
TOTAL	734 668	734 668		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	16.0000	15 678			15 678

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds commercial	22 410			22 410	
Total	22 410			22 410	

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels	401 940	99.90

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.
Aucun amortissement dérogatoire n'est comptabilisé, les amortissements fiscaux correspondent aux amortissements comptables.
Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériels et outillages	Dégressif et Linéaires	4 à 15 ans
Installations techniques	Linéaire	4 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	2 à 4 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 10 ans
Logiciel	Linéaire	3 ans

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Le stock des encours de production est valorisé au coût de production comprenant les consommationset les charges directes de production.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3 2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Suite à la mise en place par le groupe d'un outil de relance client individualisé, les créances clients sont dépréciés depuis le 1/1/2018 suivant cinq catégories, à savoir :
- ADJ : 90%
- CFE REDRESST/LIQUIDATION : 90%
- CFE CTX : 90%
- ADB < 2 ans : 67%
- ADB > 2 ans : 90%

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	262
Autres créances	1 208
Disponibilités	139
Total	1 609

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	466
Emprunts et dettes financières diverses	23
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	106 935
Dettes fiscales et sociales	104 551
Total	211 975

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	2 982
Total	2 982
Produits constatés d'avance	**Montant**
Produits d'exploitation	19 338
Total	19 338

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Prestations services	2 514 285
Produits activités annexes	35 295
Total	2 549 580

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	4
Employés	12
Total	16

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 7.279 euros, décomposés de la manière suivante :
- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 7.279 €
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : Néant

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Nantissement de titres
les titres de la société avaient été nantis au profit du pool bancaire le 09/01/2017.
Suite au remboursement de la dette financière, le nantissement a été levé.

Engagements reçus

Néant

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La méthode préférentielle prévue par le règlement 00-05 du CRC est appliquée par le Groupe BATISANTE.

Le montant des engagements en matière de pensions, de compléments de retraite, d'indemnités et d'allocations en raison du départ à la retraite des membres du personnel fait l'objet d'un calcul actuariel.

Ces engagements sont calculés selon la méthode rétrospective appliquée sur la totalité du personnel, en tenant compte des dispositions prévues par les conventions collectives, d'hypothèses actuarielles, de turnover, d'inflation et d'actualisation.

Les hypothèses de calcul retenues sont :
- Age de départ : départ Volontaire lorsque le salarié peut bénéficier de sa retraite à taux plein
- Taux de Turnover : entre 0% et 13%
- Taux d'actualisation: 3.77%
- Taux d'inflation: 2%.

Les engagements de retraite au 31/12/2022 ont été estimés selon cette méthode à 61.609 €.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée dans les comptes sociaux au titre de cet exercice.

Accroissements et allègements dette future d'impôt

(PCG Art. 831-2/19, Art. 832-12 et Art. 832-13)

Néant

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
GROUPE BATISANTE	SAS	113634276	9 RUE EDMOND MICHELET NEUILLY PLAISANCE

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Annulation chq +1 an	480	771800
Total	480	
Charges exceptionnelles		
- Indemnité Art 700	2 500	678000
- Penalité amendes	925	671200
Total	3 425	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Néant

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	5
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	5
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	6
Permanence ou changement de méthodes	6
Informations générales complémentaires	6
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	8
Etat des amortissements	8
Etat des provisions	9
Etat des échéances des créances et des dettes	9
Composition du capital social	10
Fonds commercial	10
Autres immobilisations incorporelles	10
Evaluation des immobilisations corporelles	10
Evaluation des amortissements	10
Evaluation des matières et marchandises	11
Dépréciation des stocks et en cours	11
Evaluation des créances et des dettes	11
Dépréciation des créances	11
Produits à recevoir	11
Charges à payer	12
Charges et produits constatés d'avance	12
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation du chiffre d'affaires	12
Rémunération des dirigeants	12
Ventilation de l'effectif moyen	12
Honoraires des commissaires aux comptes	13
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	13
Engagement en matière de pensions et retraites	13
Accroissement ou allègement de charges fiscales futures	14
Identité des sociétés mères consolidant les comptes	14

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

SOMMAIRE

page

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Produits et charges exceptionnels 14
Transferts de charges 14

NA = Non Applicable NS = Non significative